

Rapport de présentation

Document approuvé : décembre 2012

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE

SCOT 2030

VOLUME 2



scot-region-grenoble.org

SOMMAIRE GENERAL

VOLUME 1

- p.5 **A. Introduction générale : le SCoT et ses acteurs**
- p.27 **B. L'articulation du SCoT avec les autres documents d'urbanisme et environnementaux avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en compte**
- p.61 **C. Le diagnostic et l'état initial de l'environnement de la région grenobloise**
- p.63 **C1. La région grenobloise : positionnement, organisation territoriale et logiques de développement**
- p.223 **C2. L'état initial de l'environnement de la région grenobloise**

VOLUME 2

- p.449 **C3. Le diagnostic du fonctionnement de la région grenobloise (focus thématiques)**
- p.709 **C4. Conclusion du diagnostic et de l'état initial de l'environnement de la région grenobloise**
- p.785 **D. Explication des choix retenus pour établir le PADD et le DOO**
- p.873 **E. Description de l'évaluation environnementale, analyse des incidences notables prévisibles et présentations des mesures pour réduire les conséquences dommageables du SCoT**
- p.877 **I. Description de la manière dont l'évaluation environnementale a été menée**
- p.887 **II. Analyse des incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du SCoT et présentation des mesures pour éviter et réduire ses conséquences dommageables**
- p.955 III. Résumé non technique de la démarche environnementale et des grandes orientations du SCoT**
- p.975 **F. Suivi de la mise en œuvre du SCoT**

SOMMAIRE

VOLUME 2

p.449	C3. Le diagnostic du fonctionnement de la région grenobloise (focus thématiques)
p.451	1. Transports et déplacements
p.511	2. Economie
p.583	3. Habitat et spécialisations socio-spatiales
p.627	4. Commerce
p.673	5. Tourisme
p.693	6. NTIC
p.709	C4. Conclusion du diagnostic et de l'état initial de l'environnement de la région grenobloise
p.713	1. La région grenobloise, un territoire pluriel
p.721	2. Les déséquilibres liés à la périurbanisation, à l'étalement urbain et à l'accélération des vitesses de déplacement
p.737	3. Des déséquilibres qui pèsent sur l'environnement de la région grenobloise et le fonctionnement de son système de transport
p.741	4. Les prévisions, projets et ruptures à prendre en compte pour penser la région grenobloise en 2030
p.767	5. Les enjeux et besoins à prendre en compte pour penser la région grenobloise en 2030
p.779	6. Le défi de la mise en œuvre du SCoT
p.785	D. Explication des choix retenus pour établir le PADD et le DOO
p.789	Introduction
p.791	Les choix fondateurs du SCoT (PADD)
	Les choix du DOO
p.799	Choix 1. Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et paysagères
p.827	Choix 2. Améliorer le cadre de vie en intégrant les exigences environnementales, paysagères, de sécurité et de santé dans l'aménagement du territoire
p.831	Choix 3. Conforter l'attractivité métropolitaine dans le respect du développement durable
p.839	Choix 4. Equilibrer et polariser le développement des territoires pour lutter contre la périurbanisation et l'éloignement des fonctions urbaines
p.863	Choix 5. Intensifier l'aménagement des espaces et renforcer la mixité des fonctions pour lutter contre l'étalement urbain et la consommation d'espace

p.873 **E. Description de l'évaluation environnementale, analyse des incidences notables prévisibles et présentations des mesures pour réduire les conséquences dommageables du SCoT**

p.877 I. Description de la manière dont l'évaluation environnementale a été menée

p.887 II. Analyse des incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du SCoT et présentation des mesures pour éviter et réduire ses conséquences dommageables

p.955 III. Résumé non technique de la démarche environnementale et des grandes orientations du SCoT

p.975 **F. Suivi de la mise en œuvre du SCoT**

p.977 Objectifs du suivi et de la mise en œuvre

p.977 Rappel des principales orientations du SCoT

p.978 La construction d'un suivi autour des orientations du SCoT

p.979 Les outils envisagés : des indicateurs clés pour suivre la mise en œuvre des orientations du SCoT